

Fiche

La solidarité se pratique aussi bien au niveau national qu'international, en particulier pour aider les pays les plus démunis à se développer. Pour quelles raisons cette aide s'est-elle mise en place ? En quoi consiste-t-elle ? Est-elle efficace ?

I. La solidarité pour le développement

- Le principe d'une aide **entre pays**, également appelée **coopération**, principalement des pays riches en direction des pays pauvres, est admis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (1945) et la naissance des Nations unies. Comme la solidarité des citoyens à l'intérieur des pays, cette aide doit favoriser la paix et la démocratie dans le monde en luttant contre la misère, qui fait obstacle à celles-ci. L'aide s'est surtout mise en place à partir des années soixante, où la plupart des colonies des pays européens sont devenues des États indépendants, et où l'on a commencé à s'inquiéter de leur **retard de développement** économique par rapport aux pays industrialisés. Se développer aujourd'hui est en effet devenu plus difficile qu'au XIX^e siècle, au moment de la première industrialisation, car la concurrence des pays déjà développés est rude.
- Le devoir de solidarité des pays riches est donc de compenser cette inégalité en aidant les pays pauvres à acquérir un **capital** de départ nécessaire à leur transformation. Ce capital n'est pas seulement **financier** (pour construire des usines, des ports, des routes, etc.) : le capital **humain** est aussi essentiel, car une population éduquée et en bonne santé est nécessaire au développement d'un pays.

II. L'aide financière et ses limites

- L'aide financière reste cependant la plus importante. Elle n'a pas pris exactement la forme qui était conseillée dans les années soixante par les spécialistes (programme des Nations unies pour le développement, PNUD). Cette aide financière est aujourd'hui très critiquée :
 - elle n'a jamais atteint le montant considéré comme nécessaire par le PNUD (0,7% du PNB des pays développés) ;
 - elle a souvent été négociée entre chaque pays riche et chaque pays pauvre (aide **bilatérale**) au lieu d'être versée par l'ensemble des pays riches à l'ensemble des pays pauvres (aide multilatérale), ce qui a permis aux pays riches d'imposer certaines conditions (aide **liée**, autrement dit, aide accordée en échange d'une contrepartie, par exemple contre l'achat de produits industriels fabriqués par le donateur) ;
 - ce fut davantage une aide **privée** (des banques) qu'une aide publique (financée par le budget des États) ; de plus les **prêts** (qu'il faut rembourser) furent beaucoup plus importants que les dons.
- Certains pays ont pu tirer partie de l'aide pour se développer et rembourser les prêts : ce sont de nouvelles puissances industrielles, des pays émergents. Mais d'autres sont aujourd'hui incapables de faire face au poids de leur **dette**. Ils doivent demander de nouvelles aides pour les rembourser : ils sont devenus dépendants de l'aide financière, ce qui est contraire au but poursuivi.

III. Les autres formes d'aide

- L'aide **commerciale** a longtemps été considérée comme une meilleure aide au développement : elle consiste à s'engager à acheter les produits des pays en développement, parfois plus cher qu'à leur prix du marché. Ces produits sont en effet souvent des matières premières, et les variations de leur cours (prix) pénalisent les pays producteurs. Mais cette aide est en train de disparaître : elle est contraire au principe de liberté du commerce qui est aujourd'hui reconnu à l'échelle mondiale.
- L'aide **alimentaire** est une forme particulière d'aide financière : elle consiste à payer à un pays pauvre ses achats de nourriture. Elle est aussi critiquée que l'aide financière : les denrées bon marché importées de cette façon concurrencent les productions locales et les empêchent de se développer assez pour assurer l'autosuffisance alimentaire. Cependant, elle répond souvent à une nécessité : éviter la famine.
- L'aide **humanitaire** est une aide d'urgence : envoi de médecins, de médicaments, de nourriture dans des pays en guerre ; envoi de secouristes dans des pays frappés par une catastrophe naturelle, etc. Comme l'aide alimentaire, elle est à la fois indispensable et incapable d'aider seule au développement.
- L'aide **technique** s'approche plus du but recherché à l'origine : aider au démarrage du développement en fournissant aux pays pauvres des ingénieurs, des médecins, des enseignants, le temps qu'eux-mêmes en forment. Elle rencontre néanmoins, elle aussi, des limites : malgré de longues années d'aide technique dans le domaine de la santé, par exemple, l'état de santé de nombreuses populations d'Afrique est actuellement en train de se dégrader.

IV. Des évolutions récentes

- Après une période de moindre intérêt dans les années 1990, la question du développement est à nouveau reconnue aujourd'hui comme une **priorité à l'échelle internationale** : les objectifs du millénaire, approuvés par les États de l'ONU en 2000, sont très

ambitieux. À l'horizon 2015, ils visent par exemple l'éducation primaire pour tous, la réduction de la faim, de la mortalité infantile, l'égalité entre hommes et femmes.

- Dans ce contexte, de nouvelles solutions sont explorées pour aider au développement :
 - **l'annulation de la dette** des pays les plus pauvres, qui est progressivement mise en œuvre depuis 1996, mais ne porte que sur leur dette envers d'autres États, pas envers des prêteurs privés ;
 - l'utilisation du **marché** pour permettre aux pays pauvres de s'enrichir par le commerce international. Cela suppose que les marchés des pays riches leur soient plus ouverts, notamment les marchés agricoles encore très protégés. Cela suppose aussi que les gains du commerce aillent bien aux producteurs pour leur permettre d'investir, de se former. Des filières de produits qui garantissent qu'un juste prix a été payé aux producteurs d'un pays en développement commencent à apparaître : on parle alors de commerce équitable ;
 - de **nouvelles sources de financement** pour l'aide au développement sont envisagées, par exemple une taxe sur les billets d'avions. L'idée d'impôts spéciaux pour le développement divise cependant encore les États : par exemple, la France et l'Allemagne y sont favorables, les États-Unis y sont opposés.